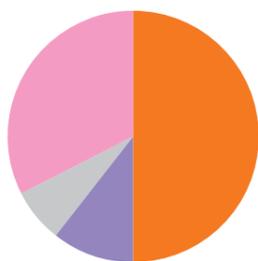


Nature des consommations d'espace entre 2000 et 2005



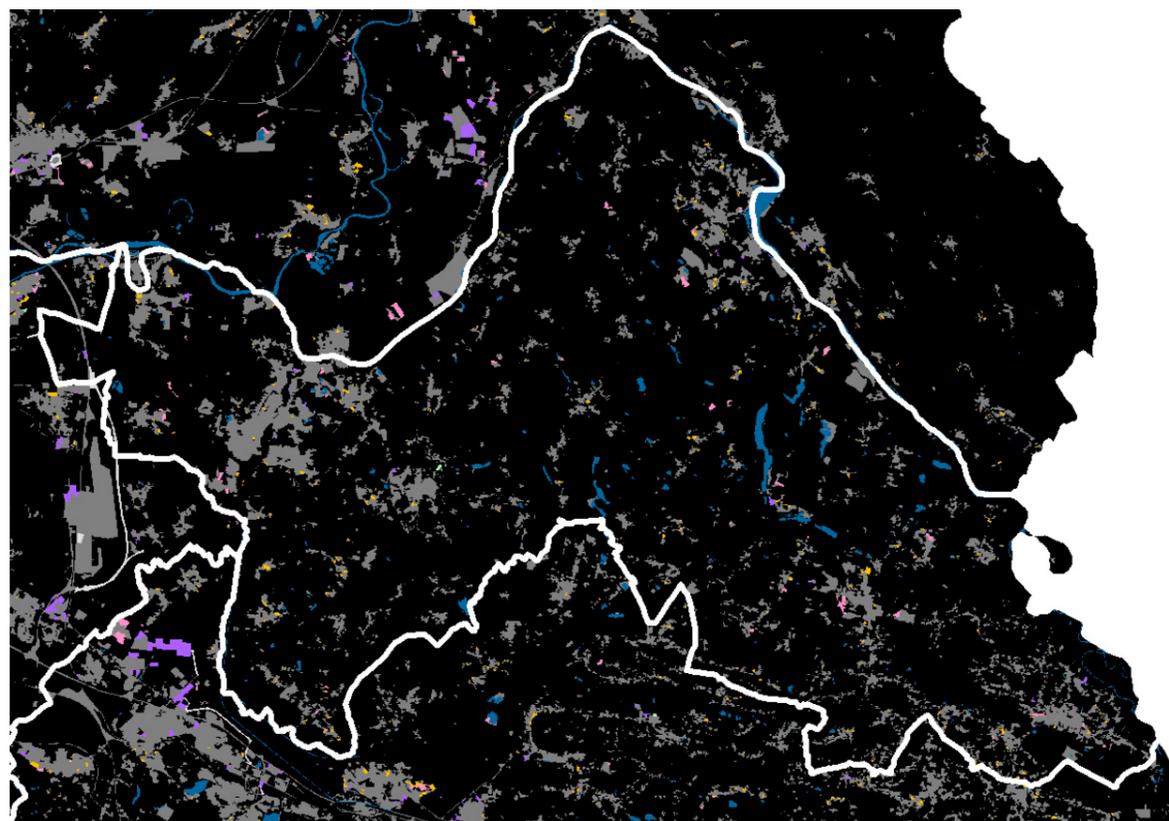
- Carrières et autres espaces artificialisés
- Infrastructures
- Zones d'activités Economiques
- Espaces Urbanisés

Nature des changements d'occupation du sol des espaces gagnés par l'artificialisation entre 2000 et 2005

- Zones bâties à prédominance d'habitat
- Grands équipements urbains
- Zones d'activité économique
- Infrastructures (routières, ferroviaires, etc.)
- Extraction de matériaux, décharges, chantiers
- Equipements sportifs, de loisirs et espaces verts (parcs, jardins)

Sources :
SPOT THEMA - SPOT IMAGE - 2000 et 2005 (niveau 2)
BD CARTO - IGN - 2003
Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

L'évolution de l'artificialisation entre 2000 et 2005 est de moins de 300 ha



L'artificialisation progresse lentement sur le territoire, elle gagne 273 ha entre 2000 et 2005 seulement. La richesse patrimoniale a pour corollaire une très grande sensibilité aux changements d'occupation du sol.

L'indice d'artificialisation du Scot est de 11 %

L'indice d'artificialisation est en-dessous de la moyenne inter-Scot, mais un peu plus que le Scot voisin du Bucopa (10%).

Le Scot de la Boucle du Rhône se situe en tête par sa consommation d'espace par habitant.

Comme sur les autres territoires à dominante rurale et périurbaine et à tradition d'habitat dispersé, cette valeur est élevée. Elle n'est plus que de 337 m² artificialisés pour un habitant supplémentaire entre 2000 et 2005.

L'artificialisation est à 76 % le fait de l'habitat (4 925 ha), 10 % celui des zones d'activités et commerciales (565 ha en 2005), soit autant que les carrières (511 ha en 2005), autre poste important

dans l'évolution de l'artificialisation du territoire.

L'habitat (+ 157 ha) compte pour la moitié de l'évolution de l'artificialisation entre 2000 et 2005

Les carrières et les zones d'activités évoluent également (+ 80 ha environ). Les zones d'activités industrielles et commerciales ne varient que de 25 ha sur cette même période. Avec 565 ha, le Scot Boucle du Rhône représente 3,43 % des surfaces totales de zones d'activités, zones industrielles et zones commerciales de l'inter-Scot.

INDICATEURS ETAT 0 RÉALISÉ POUR 2005/ ECARTS CALCULÉS ENTRE 2000 ET 2005	PÉRIMÈTRE INTER-SCOT	Scot BOUCLE DU RHONE EN DAUPHINÉ
PART DES ESPACES « ARTIFICIALISÉS » ET VOLUTION 2000-2005 11 habitat, 12 grands équipements urbains, 21 zones industrielles ou commerciales, 23 /24 infrastructures routières et ferroviaires (portuaires et aéroportuaires), 31 zones d'extraction de matériaux, décharges, chantiers, 4 les espaces récréatifs (parcs urbains) et les espaces « libres » urbains (90 dents creuses).	14,59 % + 5965 ha entre 2000 et 2005	11 % + 273 ha entre 2000 et 2005
ESPACES ARTIFICIALISÉS PONDERES PAR LE NOMBRE D'HABITANT 2000-2005+ RGP 1999-estimation de pop. 2005	en 2005 = 487 m ² /hab Ralentissement entre 2000 et 2005 : X m ² artificialisé pour 1 habitant supplémentaire	en 2005 = 872 m² /hab En fort ralentissement entre 2000 et 2005 : 337 m ² artificialisés pour chaque habitant supplémentaire
NOMBRE DE M² ARTIFICIALISES POUR L'HABITAT POUR UN HABITANT SUPPLEMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE (RGP 1999 ESTIMATION 2005)	dont 290 m ² pour l'habitat	dont 233 m² pour l'habitat
PART DE L'HABITAT DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	70 % Soit 94020 ha	76 % Soit 4 925 ha
PART DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	12,24 %	9 %
PART DE CHAQUE SCOT DANS LE TOTAL DES SURFACES DÉDIÉES AUX ACTIVITÉS ET AU COMMERCE SUR LE TERRITOIRE DE L'INTER-SCOT	16466 ha de Z.A.Z.I	565 ha soit 3,43 % des surfaces totales de Z.A-ZI de l'inter-Scot
PART DES INFRASTRUCTURES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	6,95 %	1 %
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES BÂTIES À PRÉDOMINANCE D'HABITAT (CLASSE 11)	+3,47 % + 3151 ha de zones à prédominance d'habitat	+ 3 % + 157 ha de zones à prédominance d'habitat entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES INDUSTRIELLES OU COMMERCIALES (CLASSE 21)	+ 8,41 % +1278 ha	+ 7 % + 35 ha de Z.A-ZI entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES INFRASTRUCTURES (CLASSE 22, 23, 24)	+ 1% + 142 ha	+ 2 %
PART DES SURFACES OCCUPÉES/GEREES PAR L'AGRICULTURE EN 2005, 52,9 % DU TERRITOIRE DE L'INTER-SCOT ÉTAIENT OCCUPÉ, DONC GÉRÉ PAR L'AGRICULTURE.	52,9 %	55 % (et 29 % de boisement)
VARIATION SUR 5 ANS DES ESPACES AGRICOLES L'agriculture est ici définie comme le cumul des surfaces des postes 5.1 « terres arables non inondées », « espaces prairiaux agricoles » / 5.2 « cultures permanentes » vignes et vergers.	= -1,34 % (6052 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000 et 2005 soit un recul de 1008 ha par an)	= - 1 % (275 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000-2005)
PART DES SURFACES D'ESPACES NATURELS INVENTORIES POUR LEUR VALEUR ECOLOGIQUE ET REELLEMENT GERES Richesse écologique reconnue au titre des inventaires locaux, nationaux et internationaux. Agrégation ZNIEFF type 1 et 2, ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux), arrêté de protection biotopes, NATURA 2000, tourbières, Espaces Naturels Sensibles 69 et 42 / Inventaire des sites de protections de l'environnement et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion locale, nationale ou internationale. Agrégation sites inscrits, sites classés, arrêté de protection biotopes NATURA 2000, Parc Naturel Régional, ENS 69 et Projet Nature du Grand Lyon	27 % Des richesses écologiques du territoire sont protégées/ gérées par des dispositifs spécifiques.	6 %

Scot Boucle du Rhône en Dauphiné

		2000 ha	2000 en % du SCOT	2005 ha	2005 en % du SCOT	2000- 2005 ha	2000- 2005 %
Artificialisés	11 Zones bâties à prédominance d'habitat	4768	8%	4925	9%	157	3%
	12 Grands équipements urbains	82	0%	82	0%	0	0%
	21 Zones industrielles ou commerciales	530	1%	565	1%	35	7%
	22 Infrastructures routières et ferroviaires	28	0%	49	0%	21	75%
	24 Infrastructures des zones aéroportuaires et aérodromes	16	0%	16	0%	0	0%
	31 Extraction de matériaux, décharges, chantiers	465	1%	511	1%	46	10%
41 Espaces récréatifs	81	0%	81	0%	0	0%	
42 Equipements sportifs	205	0%	206	0%	1	0%	
90 Dents creuses	36	0%	49	0%	13	36%	
Total		6211	11%	6484	11%	273	4%
Naturels	51 Terres arables non inondées, espaces prairiaux agricoles	31773	56%	31498	55%	-275	-1%
	52 Cultures permanentes (vignes et vergers)	15	0%	15	0%	0	0%
	61 Feuillus dominants	15594	27%	15450	27%	-144	-1%
	62 Conifères dominants	35	0%	35	0%	0	0%
	63 Boisements mixtes	17	0%	17	0%	0	0%
	64 Coupes forestières et jeunes plantations	663	1%	805	1%	142	21%
	65 Haies et alignements	406	1%	406	1%	0	0%
	71 Landes et fourrés	1069	2%	1056	2%	-13	-1%
	78 Marais et tourbières	238	0%	243	0%	5	2%
	81 Cours et voies d'eau	561	1%	561	1%	0	0%
	82 Etangs et plans d'eau	500	1%	511	1%	11	2%
	Total		50871	89%	50597	89%	-274
Total		57082	0%	57081	100%	-1	0%

inter-Scot



Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

6% des espaces naturels inventoriés font l'objet d'une protection spécifique

Cet indicateur apparaît faible pour un Scot largement tourné vers la protection à long terme des espaces naturels et agricoles. L'indice de protection des espaces naturels est très inférieur (6%) à la moyenne du territoire inter-Scot (27%), moyenne « tirée » par les vastes périmètres couvrant les richesses naturelles du territoire, du parc naturel régional du Pilat par exemple ou des

parcs périurbains sur le Rhône en aval du territoire du Scot Boucle du Rhône (parc de Miribel-Jonage). Pèse sur le Scot une responsabilité encore plus forte dans la protection et la valorisation de ce patrimoine.

Sud Loire
Beaujolais
Nord-Isère
La Dombes
Ouest Lyonnais
Rives du Rhône
Val de Saône-Dombes
Boucle du Rhône en Dauphiné
Agglomération Lyonnaise
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain
Roannais

Agence
d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise

Indicateurs de suivi des Scot - 2007
Occupation des sols - Environnement

Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné

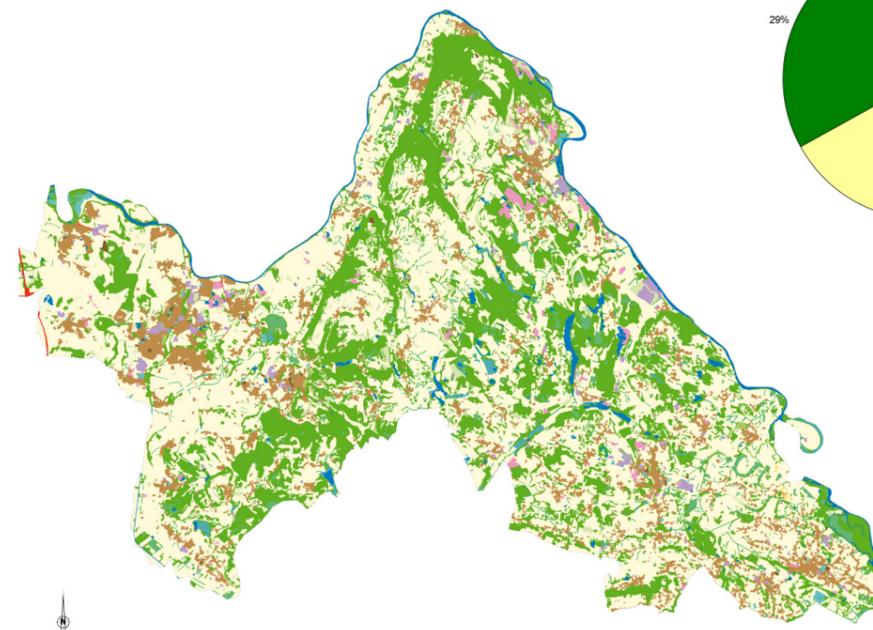
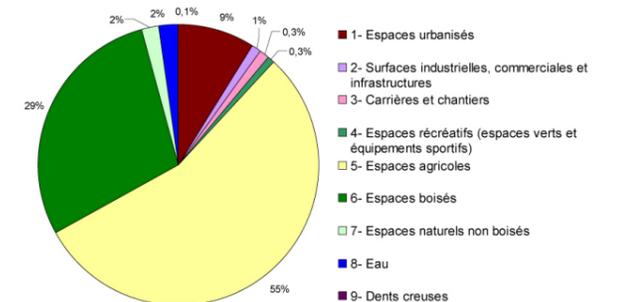
Près de 30% de la surface du Scot occupée par la forêt et 89% d'espaces non bâtis, le Scot Boucle du Rhône est un territoire à dominante naturelle et à fort enjeu patrimonial.

Le plateau de l'Isle Crémieu et la vallée du Rhône sont parmi les territoires

naturels les plus riches de l'aire métropolitaine. Parce qu'ils sont le support à la fois des activités humaines, mais aussi de la plupart des écosystèmes, le Scot se doit d'assurer la protection, en surface et en fonctionnalités (production, épuration, biodiversité...) des espaces naturels et agricoles.

Etat 0

Répartition de l'occupation des sols 2005
Boucle du Rhône en Dauphiné



Rappel : « l'enveloppe urbaine » ou la « tache urbaine » correspond au total des espaces artificialisés (classes 11, 12, 21, 22, 23, 24, 31) de Spot Thema sans la classe 90, « dents creuses urbaines ».



Sources :
SPOT THEMA - SPOT IMAGE - 2000 et 2005 (niveau 1)
BD CARTO - IGN - 2003
Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise